



UNIVERSITÉ  
DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales  
Département d'économie



2 mars 2014

Lettre aux sénatrices et sénateurs au sujet de l'abandon de la spécialisation en économie

Le 6 mars, le Sénat doit prendre des décisions qui auront des conséquences importantes non seulement pour l'Université de Moncton mais aussi pour les étudiantes et étudiants potentiels et la société en général. Heureusement, le Sénat sera en mesure d'examiner les propositions du Comité ad hoc sur la viabilité de certains programmes en tenant compte de questions, de données et de développements récents relatifs au dossier. Cette lettre fait justement état de nouveaux éléments en insistant sur ce qui est dans l'intérêt des étudiantes et étudiants, de l'Université de Moncton et de la société acadienne.

Il n'a pas été démontré que le nombre de programmes est un véritable problème à l'Université de Moncton. Au contraire, comme le montre le tableau à droite, l'université fait plutôt piètre figure quant à son offre de programmes pour ce qui est, du moins, de l'économie. L'Université d'Ottawa représente un rude concurrent auprès des finissants des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs dans la francophonie. Est-ce possible d'affronter cette concurrence en ne proposant que le seul programme de majeure en économie, surtout quand ce programme attire moins d'étudiantes et d'étudiants que la spécialisation? D'ailleurs, le Sénat lui-même n'avait-il pas compris l'importance d'offrir une gamme plus vaste de programmes lorsqu'il a demandé que soit examinée la pertinence de créer des programmes bidisciplinaires (tels que mathématiques-économie et économie-finances) à la fin de l'évaluation des programmes d'économie? Ironiquement, le Sénat envisage actuellement l'abandon de la spécialisation en économie alors, qu'en même temps, le UARD d'économie participe à l'élaboration d'un programme bidisciplinaire avec le UARD de mathématiques et statistique à l'instigation du Sénat.

Nombre de programmes de 1 <sup>er</sup> cycle en économie		
Institution	Nombre de programmes	Types de diplômes
University of New Brunswick	plus de 12	baccalauréat en arts, en sciences, et en administration des affaires
Mount Allison University	6	baccalauréat en arts et en administration des affaires
Université d'Ottawa	5	baccalauréat en arts et en sciences sociales
Université de Moncton	2	baccalauréat en sciences sociales

Il n'est pas dans l'intérêt des étudiantes et étudiants prospectifs d'abolir la spécialisation en économie. Certes, l'abandon de cette spécialisation n'empêchera pas une personne d'étudier dans ce domaine. De deux choses l'une, ou la personne ira ailleurs suivre le programme désiré, ou elle s'inscrira à la majeure en économie à l'Université de Moncton. Dans les deux cas, la personne devra se contenter d'un choix inférieur à ce qu'elle aurait préféré. Pour celle qui se contenterait de faire une majeure ici, les conséquences pourraient s'avérer lourdes. A la fin du baccalauréat, elle serait confrontée au fait que pour travailler comme économiste il faut compléter une maîtrise. Puisque la voie d'entrée usuelle à la maîtrise en économie est la spécialisation, une année préparatoire lui sera exigée si, par bonheur, elle réussit à se faire accepter dans un programme de maîtrise. Cette personne devra donc assumer les frais de scolarité

additionnels. De plus, ces études supplémentaires retarderont son entrée sur le marché du travail et, par conséquent, c'est un an de salaire qui sera perdu.

Dans cette période de décroissance des effectifs étudiants, ce n'est pas dans l'intérêt de l'Université de Moncton d'abandonner le programme de spécialisation en économie dont les inscriptions sont en croissance. Selon les données les plus récentes du registraire et de la Faculté des arts et sciences sociales, il constitue le 4<sup>e</sup> plus important programme de spécialisation à l'université. À lui seul, il attire plus d'étudiantes et d'étudiants que l'ensemble des cinq plus petites spécialisations. De ce point de vue, la recommandation du Comité ad hoc est d'autant plus difficile à comprendre que tous les programmes de spécialisation qui n'ont pas fait l'objet d'une recommandation d'abolition doivent développer une stratégie de recrutement selon ce même comité. C'est demandé que les inscriptions dans ces programmes augmentent de 65% pour combler la perte qui découlerait de la fermeture de la spécialisation en économie. Pour compenser la perte résultant de la fermeture des deux spécialisations en sciences sociales, économie et sociologie, c'est pratiquement le double des inscriptions qu'il faudra obtenir (92% d'augmentation).

B. Sc. spécialisation biochimie	56
B. Sc. spécialisation biologie	35
B. Sc. soc. spécialisation science politique	33
<b>B. Sc. soc. spécialisation économie</b>	<b>24</b>
B. Sc. spécialisation physique	22
B. Sc. spécialisation chimie (*)	13
<b>B. Sc. soc. spécialisation sociologie</b>	<b>10</b>
B. Sc. spécialisation biochimie - coop	9
B. A. spécialisation - linguistique (*)	7
B. A. spécialisation - études littéraires (*)	6
B. A. spécialisation histoire (*)	5
B. A. spécialisation philosophie (*)	4
B. Sc. spécialisation biologie - coop	3
B. A. spécialisation géographie (*)	2
Fond gris : programme évalué et à abolir	
(*) : programme évalué et devant développer une stratégie de recrutement	

D'aucuns pourraient croire que l'abolition d'un programme engendrerait des économies. Le Comité ad hoc ne semble plus accorder beaucoup d'importance à cet argument. D'ailleurs, le coût marginal de la spécialisation en économie se chiffre à environ 2 500 \$ par année<sup>1</sup>. Ce montant est minime comparé aux frais de scolarité qui seront perdus si la spécialisation en économie n'est plus offerte. Effectivement, le risque que des étudiantes et étudiants ne s'inscrivent pas à l'Université de Moncton parce que les programmes qu'ils recherchent ne s'y trouvent plus est très élevé. La très grande majorité des étudiantes et étudiants en économie proviennent de l'extérieur. Il n'est pas plus difficile de se déplacer vers Ottawa, Montréal ou Québec que vers Moncton pour quiconque désire compléter une spécialisation en économie.

En termes de réputation, il n'est pas dans l'intérêt de l'Université de Moncton d'éliminer des programmes de spécialisation dans des disciplines fondamentales comme la sociologie et l'économie. Cette entorse à sa mission d'université généraliste ternirait l'image de l'université. Notons que le campus de St-Jean de

<sup>1</sup> Comme c'est le cas pour les autres disciplines fondamentales, de nombreux cours du programme de spécialisation en économie figurent comme cours connexes d'autres disciplines. Le seul cours apte à disparaître avec l'abandon de la spécialisation est le projet de recherche de fin d'études. Puisque ce cours est en fait de l'encadrement, il ne coûte en moyenne que 1,5 crédit professeur /an. Le véritable coût marginal du programme de spécialisation en économie se chiffre donc entre 1 800 \$ et 2 500 \$ selon la façon qu'est rémunéré l'encadrement.

Lettre aux sénatrices et sénateurs au sujet de l'abandon de la spécialisation en économie

3

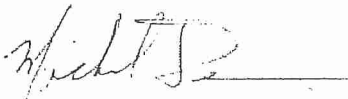
UNB juge opportun de continuer d'afficher son programme de spécialisation en économie bien qu'il n'attire que peu de personnes; en fait, aucune depuis quelques années.

Du point de vue de la société, il n'est pas souhaitable que la spécialisation en économie soit abandonnée. D'une part, cela impliquerait un gaspillage de ressources. Un seul étudiant obligé de faire une année d'étude additionnelle pour compléter sa maîtrise dépensera probablement plus de 20 fois ce qu'il aurait coûté à l'Université de Moncton d'offrir la spécialisation pendant un an<sup>2</sup>. N'oublions pas que ce salaire perdu correspond à une production à tout jamais perdue par la société.

De plus, la société sera privée d'expertises locales reflétant les priorités d'ici dans des domaines importants. Il est vital que des économistes d'ici figurent parmi celles et ceux qui prendront d'importantes décisions pour l'avenir de tous. Qui seront les hauts fonctionnaires au Ministère des Finances à Fredericton et dans les autres ministères à caractère économique comme la santé et les ressources naturelles ? Si la société acadienne veut occuper l'espace qui lui revient dans toutes les sphères d'activités au Nouveau-Brunswick et au pays, elle doit être représentée par des personnes qui sont sensibles à ses besoins et aspirations et qui comprennent les enjeux économiques souvent très complexes.

Les récentes démarches et propositions faites par les membres du UARD d'économie sont justement axées dans cette direction. Sachant que 80% des économistes sont employés par les gouvernements, ils ont proposé d'ajuster la formation en conséquence. En même temps, ils ont signalé leur volonté de se rapprocher de disciplines connexes, dont l'administration publique, et de l'Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques.

Les membres du UARD en économie estiment que le programme de spécialisation en économie est viable. Ceci se mesure par l'évaluation des anciennes et anciens quant à la qualité de leur formation (voir les résultats du sondage à cet effet <http://www.umoncton.ca/umcm-fass-economie/node/16>), le taux de succès des diplômés qui ont entrepris des études de deuxième cycle, et le taux et la qualité de placement des autres diplômés. Les membres du UARD espèrent que cette opinion sera partagée par de nombreux sénateurs et que la décision qui sera prise le 6 mars ne sera pas prise au détriment des véritables intérêts de l'Université de Moncton, des étudiantes et étudiants prospectifs et de la société.



Michel Deslierres  
Département d'économie

---

<sup>2</sup> Soit 50 000\$ à raison de 5 000 \$ de frais de scolarité et 45 000 \$ comme salaire initial perdu.